



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ÉLECTIONS MUNICIPALES 7 NOVEMBRE 2021 À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Toute personne intéressée à travailler dans le cadre des élections municipales, qui se tiendront à Saint-Roch-de-Richelieu, peut compléter une demande à cet effet. Vous devez vous procurer un formulaire soit : au bureau municipal (mairie), 1111, rue du Parc, Saint-Roch-de-Richelieu ou sur notre site internet, www.saintrochderichelieu.qc.ca.

Veillez prendre note que la date limite pour déposer votre formulaire est le jeudi 12 octobre 2021.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Président d'élection, monsieur Reynald Castonguay au 450 785-2755, poste 22, ou le Secrétaire d'élection, monsieur Jean-Virgile Tassé-Themens, poste 30.

LES PERSONNES DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES POUR UNE FORMATION OBLIGATOIRE.